

Écoles maternelle et élémentaire de Nolay



Maternelle :
0210744V@ac-dijon.fr
Tel : 03.80.21.71.42
Elémentaire :
0211253y@ac-dijon.fr
03.80.21.72.28

Rue Grange Champion
21340 NOLAY

Compte rendu du conseil d'école du mardi 23 février 2021 (en visio)

Émargement

Écoles : Mme Peultier, Mme Vaine (directrices) ; Mmes Lequin et Deblangey, M Compagnon et Deschizeaux (élémentaire), Mme Duverger et M Richard (maternelle)

Mairies : Mme Deguin, Mme Dumont et M Babouillard

Représentants parents d'élèves : M Bacus et Mme Carrington (maternelle), Mmes Boisson, Tournant et Boulignat

Excusés : M Lamouche, M Jarrige et Mme Gros (enseignants), Mme Fagotet (RPE), M Monin et Mme Marey (mairie Nolay)

- Désignation des secrétaires de séance

Maternelle :

C'est M BACUS Pierre qui aura en charge la vérification du compte rendu qui sera transmis aux parents pour tout ce qui concerne la maternelle.

Élémentaire :

Mme Boisson

- Effectifs à la rentrée de septembre 2021

Maternelle :

A ce jour, les prévisions d'effectif pour la rentrée de septembre 2021 sont les suivantes → 10 TPS, 21 PS, 21 MS et 15 GS soit au total 67 élèves. Nous invitons les familles des futurs nouveaux élèves à se rendre d'ores et déjà à la mairie de Nolay pour inscrire leur(s) enfant(s).

Élémentaire :

Effectifs à la rentrée de septembre 2021 :

CP :22

CE1 : 23

CE2 : 25

CM1 : 20

CM2 : 28

Total 118, pas de souci de fermeture en principe

- **Rencontres parents/ professeurs**

Maternelle :

<<Les réunions avec les parents d'élèves organisées au sein d'une école ou d'un établissement scolaire sont-elles autorisées ?

Les réunions parents-professeurs, même organisées selon un système de prise de rendez-vous, conduisent à un brassage important de personnes et posent la question du respect de la distanciation physique. Elles sont donc vivement déconseillées en présentiel mais peuvent se dérouler à distance " (source FAQ site du Ministère de l'Éducation Nationale)

L'équipe enseignante a donc fait le choix d'organiser des rendez-vous téléphoniques d'un quart d'heure pour faire un point sur la scolarité des enfants.

Mme Duverger et M Richard conserveront les heures de rendez-vous fixées au départ en présentiel pour téléphoner aux familles.

Pour des raisons d'organisation matérielle (une seule ligne téléphonique à l'école), Mme Peultier, appellera finalement les familles le soir à partir de 18h30. Un mot sera collé dans les cahiers de liaison pour indiquer le jour de l'appel (qui pourra avoir lieu entre 18h30 et 20h).

L'équipe enseignante tient à préciser qu'elle aurait préféré rencontrer les familles en présentiel et précise qu'elle reste à votre disposition pour échanger par téléphone ou par mail en attendant de pouvoir le faire dans de meilleures conditions. Concernant les parents séparés, nous organiserons des conférences téléphoniques ou nous appellerons les parents séparément.

Élémentaire :

elles n'ont pu se faire comme prévu à cause de la crise sanitaire, néanmoins nous restons joignables et disponibles même si la communication par mail est privilégiée, nous pouvons recevoir les parents mais de manière très restreinte dans le respect du protocole sanitaire. Il est rappelé que depuis plusieurs mois la ligne en 03/80/21/72/28 ne fonctionne plus, il est donc nécessaire d'appeler sur l'autre ligne : 09/61/65/33/08.

- **Bilan coopératives**

Maternelle :

Au 31 janvier 2021, il y avait 8 961,49 € sur le compte de la coopérative scolaire.

L'équipe enseignante remercie les différentes mairies pour les subventions données. Mme Peultier précise que la Mairie de Nolay avait viré 1000 € de subvention mais le relevé de compte n'avait été reçu qu'après le conseil d'école n°1. La vente de photos a rapporté 828 €.

Le spectacle de "La petite goutte d'eau qui rêvait de voyager" a coûté 650 €. Depuis le premier conseil d'école, l'équipe enseignante a acheté de nombreux albums ainsi que des jeux éducatifs pour chaque classe.

Nous envisageons prochainement l'achat de vélos, draisienne et jeux pour la cour de récréation.

Élémentaire :

au 31 janvier, le solde était de 10 770,94€. Les dépenses effectuées depuis la rentrée : achats pour les objets de Noël, achats de DVD pour l'école, achat de livres offerts à tous les enfants de l'école élémentaire à Noël, frais de tenue de comptes. Les recettes : un grand merci aux communes de Santosse et Créot pour leur subvention de 50€ chacune. En suspens : l'acompte versé pour la classe découverte de l'année dernière : 1 000€. Après appel, Neige et Découverte nous a informés qu'étant soumis à la réglementation du tourisme, il faut attendre un an pour soit le récupérer ou partir en classe découverte. L'assurance sera prévenue de cet échange.

Les comptes sont visibles auprès de M Deschizeaux sur demande de rendez-vous.

- **Projet d'école**

Maternelle :

Le projet d'école a été validé par l'Inspection.

Après une analyse du niveau des élèves, du climat de l'école, l'équipe enseignante a fait le choix de travailler ces prochaines années sur les trois objectifs suivants :

* Axe 1 : Apprendre et réussir : favoriser la maîtrise des fondamentaux

Objectif choisi : Développer le langage pour une meilleure compréhension dans tous les domaines d'apprentissage

Comment ?

Stratégie 1	Enrichir le corpus lexical des élèves en multipliant les lectures d'albums et l'utilisation d'abécédaires et imagiers
Stratégie 2	Travailler sur la construction des phrases à l'aide de jeux de cartes (nature/fonction), d'images séquentielles, d'albums sans texte, de dictées à l'adulte.
Stratégie 3	Travailler la compréhension en multipliant le travail autour d'albums implicites et de phrases comportant des inférences.

* Axe 2 : Garantir le bien-être, conforter une école bienveillante et exigeante

Objectif choisi : Acquérir des comportements citoyens (respect des règles et de l'environnement)

Comment ?

Stratégie 1	Construire les règles ensemble et les illustrer de façon à ce qu'elles soient comprises de tous et respectées par tous.
Stratégie 2	Observer l'impact de l'homme sur la nature à travers des documentaires (impact sur la vie de l'homme et impact sur la nature mis en parallèle).
Stratégie 3	Travailler en classe dès la TPS et ceci chaque année sur les émotions. Savoir les nommer, les écrire puis les contrôler.

* Axe 3 : Prendre en compte les besoins et les potentiels de chacun pour construire une école inclusive

Objectif choisi : Respecter et exprimer les individualités de chacun

Stratégie 1	Évaluer chaque élève afin de connaître leurs difficultés et réussites dans les différents domaines d'apprentissage afin de les faire progresser ou aller plus loin.
Stratégie 2	Multiplier les concertations en équipe, avec la famille mais aussi avec les partenaires extérieurs pour trouver des solutions, des aménagements favorables pour inclure et faire progresser les élèves.
Stratégie 3	Aménager des situations d'apprentissage différentes et répondre ainsi aux besoins de chacun.

Élémentaire :

il a été validé par notre IEN

Nous avons pu réaliser la plupart des actions du précédent projet avec des résultats satisfaisants, il reste des choses à approfondir et améliorer (le projet relaxation, le tableau pour tous...) Avec certains parents les relations restent compliquées mais nous avons tout de même la confiance d'une majorité de parents, cela est important, sinon notre action auprès des enfants ne serait pas efficace.

Pour le nouveau projet d'école, 2020/2023 chaque école devait définir le projet autour de 3 axes :

- ➔ Axe 1 : Apprendre et réussir : favoriser la maîtrise des fondamentaux
- ➔ Axe 2 : Garantir le bien-être, conforter une école bienveillante et exigeante
- ➔ Axe 3 : Prendre en compte les besoins et les potentiels de chacun pour construire une école inclusive

Nous allons donc travailler sur les objectifs suivants :

Objectif 1 (axe 1): améliorer ses compétences en lecture et en langue orale.

Objectif 2 (axe 2): développer le sentiment de citoyenneté

Objectif 3 (axe 3): l'hétérogénéité : la prendre en compte et la gérer

La fiche 3B est jointe à ce compte rendu, elle développe davantage le propos.

- **Projets, sorties, spectacles et événements : ceux menés depuis le conseil d'école n°1 et ceux à venir**

Maternelle :

* Le vendredi 18 décembre, le Père Noël a déposé des cadeaux sous le sapin de l'école pour chaque classe. Les enfants ont été enchantés...et cela a permis de terminer cette période de manière magique pour les enfants comme pour les adultes!

* Le vendredi 15 janvier, les enfants de chaque classe ont partagé la galette des rois et ont assisté au spectacle de "La petite goutte d'eau qui rêvait de voyager". Ce fut une très belle matinée pour les enfants.... un émerveillement gustatif, sonore et visuel!

* Jeudi 28 janvier, Syméon Fieulaine (metteur en scène, auteur, et créateur lumière, intervenant pour la scène, le cinéma, l'art plastique, et le design social) est venu à la rencontre des élèves pour récolter les réponses des enfants aux questions suivantes : <<A quoi pensez-vous quand on vous dit 'Bout du monde'?

>> et << Où aimeriez-vous partir, voyager?>>. A partir de transparents colorés qu'il a apporté, les enfants ont tout de suite porté leur regard sur l'extérieur. Leurs réponses et le travail en classe qui suivra cette première rencontre seront exposés au P'tiot Bistrot de Cormot.

* Les classes de Mme Duverger et Mme Peultier sont inscrites au concours organisé par la librairie « Autrement dit » de Dijon sur le thème "Le monde de demain est entre nos mains". Les œuvres des élèves devront être remises le 1er avril 2021. Mme Duverger orientera son projet sur l'eau et Mme Peultier sur la forêt. Cela permettra de montrer notre travail à l'autre classe et ainsi avoir un échange plus riche sur ce thème.

* Avec le port du masque, cette année encore plus que les précédentes, l'équipe enseignante souhaite que les enfants viennent déguisés à l'école le mardi 6 avril.

* L'équipe enseignante a réservé le spectacle "Le trésor de Calico Jack" à visée pédagogique (continuer le travail sur le cycle de l'eau) le lundi 26 avril. Le forfait

Élémentaire :

ceux menés depuis le conseil d'école n°1 et ceux à venir.

* Les rencontres sportives sont maintenues dans le respect du protocole sanitaire : le 1^{er} avril, course longue, les enfants courent par classes, il n'y aura pas de brassage avec les autres écoles. Comme chaque année, la commune pourra-t-elle prévoir une coupe ainsi la visite du maire ou d'un adjoint? Nous aurons besoin de parents bénévoles, 2 par classe pour nous accompagner. Par contre le goûter ne sera pas possible cette année.

* En principe, les cm1 et cm2 iront à Beaune pour la marche d'orientation : les 6/8 avril à Beaune et le 29 avril rencontre nature nous espérons que ce sera maintenu ! Le conseiller pédagogique sera contacté à ce sujet et nous informerons les parents au plus vite car nous aurons besoin de parents encadrant l'activité.

* Une journée voile sera organisée pour les cm2 le vendredi 30 avril toute la journée, nous espérons également que cela sera maintenu.

* Les CP/CE1/CE2 et cm2 sont inscrits dans un projet sciences avec LAMAP, c'est une fondation qui vise à promouvoir les sciences à l'école. Cette année, le projet s'appelle « Tous en cuisine », il consiste à faire découvrir la chimie dans la cuisine pour aboutir à un livre de recettes, ce projet a été conçu pour se poursuivre même en cas de confinement ! Les enfants vont travailler sur le pain et le lait : fabrication, transformation... les activités sont nombreuses.

* Les parents posent la question d'éventuelles randonnées autour de Nolay : nous l'avons évoqué pour la fin de l'année, il reste à savoir si cela sera possible et dans quelles conditions.

* M Compagnon explique son travail avec les élèves pour faire des vidéos en « slow motion », elles sont sur le site.

- Demandes de travaux

Maternelle :

Mme Peultier remercie la mairie pour l'achat d'un lave-verre.

Mme Peultier remercie comme toujours le service technique qui fait de son mieux pour répondre à nos demandes.

L'équipe enseignante remercie Mme Lercier d'avoir pensé à nous en nous donnant un four de potier récupéré. Nous souhaiterions que ce four soit déplacé de la salle de motricité à la pièce se trouvant entre la salle de motricité et la cuisine afin de pouvoir l'utiliser sans danger pour les enfants (pièce où les enfants ne passent pas).

L'équipe enseignante souhaiterait savoir quand le budget de fonctionnement de l'école maternelle sera voté et quand l'école pourra commencer à faire ses commandes pour la rentrée prochaine.

Élémentaire :

L'équipe remercie les services techniques pour leurs interventions rapides. En ce qui concerne les travaux, il est prévu de changer les portes d'entrée du bâtiment du haut.

- Questions diverses

Concernant les Écoles :

- <<Les mains et avant-bras des enfants sont abîmés suite au lavage intensif lié à la situation sanitaire. En maternelle, est-il nécessaire de laver les mains si souvent dans la mesure où ils ne portent pas de masque (quelle prise de risque supplémentaire ?). Est-ce possible d'utiliser un savon un peu plus « sur gras » ?>>

Réponse de l'école maternelle → Mme Peultier fait un rappel du protocole sanitaire :

<<Le lavage des mains doit être réalisé, a minima :

o à l'arrivée dans l'école ou l'établissement ;

o avant et après chaque repas ;

o avant et après les récréations ;

o après être allé aux toilettes ;

o le soir avant de rentrer chez soi ou dès l'arrivée au domicile.>>.

Le lavage de mains ne peut donc pas être moindre et Mme Peultier précise qu'au contraire, avec le non port du masque, ce lavage de mains est indispensable sachant que les enfants de cet âge portent beaucoup leurs mains et les objets à leur bouche.

Le savon n'a pas changé depuis le début de l'année scolaire, les irritations sont apparues avec l'arrivée de l'hiver, l'équipe enseignante espère qu'avec le retour des beaux jours, ce problème cessera sachant que de leur côté, les enseignants ont accepté de prendre une fois de plus du temps sur les apprentissages pour mettre de la crème aux enfants une à deux fois par jour (crème nominative que nous avons demandé aux parents).

Mme Peultier a demandé à la mairie s'il était possible d'acheter à l'avenir un savon un peu plus "sur-gras". La mairie ne refuse pas cette demande mais le fait que le savon soit sur-gras pose la question de l'efficacité vis à vis du virus (alors

que le savon actuel est homologué) et la difficulté supplémentaire du rinçage (qui peut être déjà en cause concernant les irritations et donc aggraver le problème). Une réflexion sera menée sur le sujet.

Mme Peultier profite de cette question pour rappeler aux parents les précautions à prendre avant de conduire son enfant à l'école (voir dans le protocole et la FAQ) :

“ Les parents d'élèves jouent un rôle essentiel. Il leur est demandé de prendre les précautions suivantes avant de conduire leurs enfants à l'école :

- surveiller l'apparition de symptômes chez leurs enfants ;
- en cas de symptômes évocateurs* du Covid-19 ou de fièvre (38°C ou plus), l'enfant ne doit pas se rendre à l'école et les parents prennent avis auprès du médecin traitant qui décide des mesures à prendre ;
- ne pas conduire à l'école les élèves ayant été testés positivement au SARS-Cov2, ou dont un membre du foyer a été testé positivement, ou encore identifiés comme contact à risque avant le délai prévu par les autorités sanitaires ;
- informer le directeur d'école ou le chef d'établissement s'ils ne conduisent pas leur(s) enfant(s) à l'école en précisant la raison ;
- avoir une hygiène stricte des mains comprenant le lavage au départ et au retour à la maison.

Il est essentiel que les parents informent immédiatement l'école ou l'établissement scolaire si l'élève ou un autre membre du foyer est atteint de la Covid-19, en précisant le cas échéant si un variant a été détecté, ou si l'élève a été identifié contact à risque. Un défaut d'information rapide ne permettrait pas de repérer et interrompre les chaînes de transmission dans l'espace scolaire. Dans l'hypothèse où un variant sud-africain ou brésilien serait détecté dans le foyer de l'élève, il est également essentiel que les parents informent immédiatement l'école ou l'établissement.

* Survenue brutale d'un ou plusieurs des signes cliniques suivants : infection respiratoire aiguë avec fièvre ou sensation de fièvre, fatigue inexplicquée, douleur musculaire inexplicquée, maux de tête inhabituels, diminution ou perte du goût ou de l'odorat, diarrhée, altération de l'état général. Une rhinite seule n'est pas considérée comme un symptôme évocateur de Covid-19.>>

<<S'agissant des élèves de maternelle symptomatiques (cas possible), non testés, ils font l'objet d'une éviction de 7 jours jusqu'à l'arrêt des signes (NB : les rhinites seules ne sont pas considérées comme des symptômes évocateurs de Covid-19). Une éviction additionnelle de 48 heures après la disparition de la fièvre est recommandée ;>>

- <<Educonnect : certains parents nous ont remonté des difficultés de connexion, est-ce un problème concernant la plateforme ou est-ce une mauvaise utilisation ?>>
Réponse de l'école → si les parents ont perdu leurs identifiants, Mme Vaine peut leur redonner sur demande, par contre, elle ne peut intervenir sur les codes qui sont personnels. Si des problèmes persistent quant à la connexion, il faut le lui signaler et la personne chargée de l'informatique sera avertie. La directrice peut vérifier si les gens se sont connectés mais les parents n'ont pas à fournir de justificatif, il est bien sûr vivement recommandé de se connecter car aucun bulletin papier ne sera donné.

- <<Madame Peultier, nous constatons un Turn Over important concernant le personnel qui vous accompagne dans vos missions, est-ce possible de nous faire un point sur leurs missions au sein de la classe ?>>

Réponse de Mme Peultier → En effet, depuis la rentrée de novembre, afin de pouvoir remplacer les ATSEM titulaires en arrêt, la mairie a fait appel à différentes personnes plus ou moins disponibles selon la période, les jours et les horaires et même leur état de santé. Il est arrivé que certains jours, il n'y ait pas d'ATSEM attribuée pour sa classe mais grâce à l'entraide et la bonne volonté de tous ses collègues (ATSEM, ATSEM stagiaire et enseignants), ces journées se sont passées sans incident.

A ce jour, les ATSEM titulaires sont toutes revenues en poste.

Concernant la Mairie :

- <<Est-ce possible de nous informer de l'état d'avancement de la commission école ? qui y participe, sous quel format, nombre de réunions etc.

- Qu'en est-il d'une liste de personnes volontaires en cas de grève ? >>

Réponse de la mairie → <<Il y a 4 adjoints, responsables chacun d'une commission.

Tous les nolaytois ont reçu un bulletin d'information avec la composition de ces commissions et un questionnaire . Nous avons laissé quelque temps pour recevoir les réponses et nous allons pouvoir bientôt organiser des réunions de travail.

Ce type de réunion se déroule principalement le soir après 18H pour avoir le maximum de présents mais en ce moment, avec le couvre-feu c'est compliqué. Les réunions de commissions sont organisées par les adjoints en fonction des dossiers à traiter, environ 1 par mois. J'ai récupéré les adresses mail des représentants de parents d'élèves que nous allons inviter début mars, un samedi matin je pense, pour parler des problèmes qui vous préoccupent, notamment l'accueil des enfants pendant les grèves.

Concernant la Com d'Agglo :

<< - La cantine : est-ce possible de nous faire un point sur l'organisation de la restauration scolaire compte tenu du nouveau protocole sanitaire (capacité à tenir le protocole, disponibilité du personnel, ...)

- Est-ce possible de nous refaire un point sur le ou les incidents qui ont eu lieu avec le personnel de la cantine, ainsi que les solutions apportées ?
- Les goûters : trop copieux et / ou donné trop tard
- Garderie : lors de l'accueil des enfants, il a été constaté que certains jours, il n'y a personne pour assurer la prise en charge à l'arrivée des enfants (alors que les salariés de la Com d'agglo sont dans la garderie). Par conséquent personne n'est là pour accueillir les enfants et du coup les déshabiller. Les informations données par les parents concernant les enfants ne sont pas toujours transmises aux enseignants.

Nb : Attention, il y a encore des parents qui se présentent à la garderie le matin sans masques.

Bus : la com d'agglomération peut-elle modifier les horaires car les bus ne peuvent pas respecter les horaires et les parents sont mécontents. (Principalement le midi et le soir).>>

Réponse de Monsieur Pollin (directeur du service 'direction Enfance' de la Communauté d'agglomération) → << Vos courriels relayant les questions des délégués de parents d'élèves me sont bien parvenus hier, lundi 22 février 2021. Vous comprendrez que, avec la meilleure volonté du monde, il ne m'est pas possible de vous adresser, en retour pour ce midi comme demandé, des réponses complètes et détaillées autour de ces sujets complexes. Il est dans ce cadre d'ailleurs regrettable que les usagers du périscolaires ne s'adressent pas directement aux Services communautaires ; [...] Bien évidemment, ces questions et demandes de précisions sont légitimes, et je ne manquerai pas de vous adresser des éléments écrits [...]>>

Réponse de Mme Pignet (Responsable Transport Mobilité) → << Les horaires des fiches sont théoriques, il faut tenir compte des enchaînements, de la circulation,...

Nous n'avons jamais eu aucune plainte de parents d'élèves concernant cette question.

Nous pouvons étudier la question des horaires, sans toutefois vous assurer de pouvoir les modifier.

Je vous laisse revenir vers moi suite au conseil d'école pour m'apporter d'éventuelles précisions quant à cette demande.

Nous travaillons en continu avec les transporteurs afin d'améliorer le service de transports scolaires.

Pour votre information, un nouveau marché sera lancé en septembre 2021, avec potentiellement de nouveaux transporteurs et de nouveaux enchaînements, qui pourraient mieux convenir. >>